

Le 10 avril 2024

L'HEURE DE LA MOBILISATION



Une ambition démesurée de réformes et une volonté manifeste d'humiliation et de rabaissement des ICNA. Voilà au final l'essence de quinze mois de négociations quant aux objectifs et méthodes de la DGAC et du cabinet ministériel. Cette agression envers la profession atteint son point culminant dans une V4 protocolaire et ses textes annexes diffusés aux OS en début de semaine.

V4 : LA COURSE À LA PROVOCATION

Dans sa V4, la DGAC renouvelle et renforce encore sa volonté de réformer profondément la profession, façon marche ou crève.

En effet, non contente de maintenir toutes les lignes rouges que nous lui avons opposées (réformes inadmissibles, réorganisations d'une ampleur inédite, accumulation de flexibilité démesurée, organisations bouleversées) la DGAC revient également sur un certain nombre de contreparties sociales qui semblaient actées : exit le HEB dans le grade en chef, exit le HEA dans le grade divisionnaire, exit la compensation de l'inflation, creusement des différentiels indemnitaires... Le volet social, dont les mesures étaient déjà bien trop insuffisantes, s'est réduit comme peau de chagrin.

Les enjeux auxquels doit faire face le secteur de l'aérien sont pourtant importants au regard de la croissance prévue du trafic et de la mutation du secteur. Ces évolutions ne pourront s'opérer sans les ICNA. Encore moins contre eux !



Indépendamment de ces aspects, les personnels sont en attente forte de légitime considération après plusieurs années de reculs sociaux.

POINTEUSE : C'EST TOUJOURS NON POUR L'UNSA-ICNA

Mais comme si cette V4 scandaleuse ne suffisait pas, l'administration a adressé cette même semaine son «plan d'action en réponse à la recommandation du BEA», confirmant son intention de faire pointer les ICNA via deux dispositifs complémentaires, l'un biométrique pour contrôler la présence sur site, l'autre sur position pour contrôler les heures de fréquence. Cette mesure vexatoire remettant en cause le professionnalisme des ICNA est totalement inacceptable pour l'UNSA-ICNA. Elle l'est d'autant plus qu'elle se fonde sur le rapport totalement orienté d'un incident largement instrumentalisé.

On le voit avec ces deux sujets, la DGAC surfe donc sur le sentiment de toute puissance que lui a conféré la facilité avec laquelle elle a piétiné notre droit de grève.

EN GRÈVE !

Pour l'UNSA-ICNA, l'unité doit prévaloir dans la défense des ICNA. **Nous déposons donc aussi un préavis de grève pour le 25 avril**, afin d'initier une démarche qui se veut rassembleuse, pour le bien de tous les ICNA.

L'UNSA-ICNA y fera valoir ses revendications portées depuis le début de la négociation entamée il y a plus d'un an.

Néanmoins, une seule et unique journée de grève, face à l'ampleur des attaques paraît bien insuffisante.

L'UNSA-ICNA déposera un second préavis, d'ampleur, sur le mois de juin et renouvelable au besoin, afin de permettre à tout ICNA qui le souhaite d'exprimer sa colère face aux orientations portées par la DGAC. L'administration doit donc revenir rapidement à la raison sur l'ensemble des sujets révoltants qui frappent la profession.

L'UNSA-ICNA exige :

- Un abandon pur et simple des mesures vexatoires remettant en cause le professionnalisme des ICNA en matière de gestion de la sécurité
- Une réorientation du projet Protocolaire rompant totalement avec la démesure en matière de flexibilité, de bouleversement de l'organisation du travail et d'absence d'engagement satisfaisant en matière d'effectifs et de garanties techniques pour le bon fonctionnement des organismes.
- Une réelle prise en compte sociale après des années sans accord au travers d'une reconnaissance statutaire (HEB et HEA en indices sommitaux respectivement du grade en Chef et du grade Divisionnaire), d'une valorisation indemnitaire conforme aux responsabilités assumées par le corps des ICNA, et d'une réévaluation importante des pensions de retraite largement négligées au fil du temps.

Pour un changement en profondeur des orientations de la DGAC, première mobilisation le 25 avril !

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr

